

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

DU CHARBON ET DE L'ACIER

ÉDITÉ PAR LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE A LUXEMBOURG

19 AVRIL 1958

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

7^e ANNÉE N° 13

SOMMAIRE

HAUTE AUTORITÉ

Informations

<i>Liste des avis formulés sur les programmes d'investissement (article 54 du Traité)</i>	189/58
---	--------

Programmes prévisionnels

<i>Programmes prévisionnels du deuxième trimestre 1958</i>	191/58
I. <i>Introduction</i>	191/58
II. <i>Programme prévisionnel «charbon»</i>	202/58
III. <i>Programme prévisionnel «sidérurgie»</i>	205/58

Rectificatifs

<i>Rectificatif au texte de la décision n° 3-58 du 18 mars 1958 relative à l'alignement des ventes de charbon dans le marché commun</i>	209/58
---	--------

AVIS AUX ABONNÉS

Le présent numéro 13 de l'année 1958 constitue la dernière édition du «Journal Officiel de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier» sous la forme qui a existé depuis 1952.

Les Institutions de la Communauté Economique Européenne et de la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique ayant commencé leur fonctionnement, il a en effet été décidé de procéder à l'édition d'un «Journal Officiel des Communautés Européennes» unique qui comprendra toutes les publications auxquelles sont tenues chacune des Communautés.

Le premier numéro de ce nouveau Journal Officiel paraîtra sous la date du 20 avril et contiendra les actes de la session constitutive de l'Assemblée Parlementaire Européenne qui s'est déroulée à Strasbourg du 19 au 21 mars dernier.

Les conditions de vente et d'abonnement ainsi que les modalités d'envoi du «Journal Officiel de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier» s'appliqueront jusqu'à nouvel ordre sans aucune modification au Journal Officiel unique des Communautés Européennes.

Toutes les dispositions ont été prises pour assurer aux abonnés et lecteurs du «Journal Officiel de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier» le service ininterrompu du Journal Officiel unique.

HAUTE AUTORITÉ

INFORMATIONS

Liste des avis formulés sur les programmes d'investissement

(article 54 du Traité)

(Cf. *Journal Officiel de la Communauté* du 27 février 1958, n° 7, p. 98/58)

5/58 *Erzbergbau Salzgitter AG, Salzgitter-Bad.*

— Construction d'un siège d'exploitation dans la région de Gifhorn

Avis formulé par la Haute Autorité le 12 mars 1958.

6/58 *Charbonnages de France, Paris (Bassin du Nord/Pas-de-Calais).*

— Fusion Barrois — modernisation des puits 1 et 2 à Barrois

Avis formulé par la Haute Autorité le 12 mars 1958.

7/58 *Charbonnages de France, Paris (Bassin de Lorraine).*

— Extension du siège de Folschviller (section B)

Avis formulé par la Haute Autorité le 12 mars 1958.

8/58 *Steinkohlenbergwerk Graf Bismarck GmbH, Gelsenkirchen.*

— Construction de la cokerie de la mine Graf Bismarck

Avis formulé par la Haute Autorité le 2 avril 1958.

9/58 *Metallurgica Luciano Rumi, Bergamo.*

— Installation d'un four électrique à arc de 20 tonnes

Avis formulé par la Haute Autorité le 2 avril 1958.

10/58 *Société de Wendel & C^{ie}, Paris.*

— Construction de deux hauts fourneaux

Avis formulé par la Haute Autorité le 2 avril 1958.

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 1958

I - Introduction

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du Traité pour le deuxième trimestre 1958, se fondent sur les considérations suivantes touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté.

A - LA SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

1 - La situation économique dans le monde occidental

La situation économique actuelle est dominée par la crainte de voir une récession prolongée aux États-Unis d'Amérique accentuer le recul de la conjoncture dans d'autres pays, voire dans le monde occidental tout entier. La production industrielle aux États-Unis était en janvier 1958 de 9 % inférieure à celle de janvier 1957. Le chômage a augmenté plus que saisonnièrement et les revenus disponibles ont diminué. Étant donné la baisse des bénéfices des entreprises, les investissements projetés pour l'année 1958 ont été réduits. Les recettes provenant des impôts

sur les revenus et les bénéfices ont également subi une diminution. Par contre il y a d'autres éléments tels que la réduction des taux d'es-compte et des taux de réserves obligatoires, l'activité satisfaisante dans l'industrie du bâtiment, de même que la légère augmentation des dépenses publiques pour combattre une continuation du fléchissement de l'activité économique.

La baisse qui sévit depuis la fin de l'année 1956 et le début de 1957 sur les marchés mondiaux des matières premières et des matières de base, ainsi que la chute des frets maritimes au niveau de 1949/50 constituent des facteurs défavorables dans la situation économique mondiale actuelle.

L'interruption depuis le milieu de 1957 de l'accroissement de la demande de matières premières et sa contraction ultérieure se sont conjuguées avec une augmentation permanente depuis 1950 de la capacité d'offre et de production; en même temps le développement de techniques nouvelles a abaissé le coût de production des matières premières. D'autre part, la cessation des achats de stockage, imposée par l'existence de stocks importants de matières premières stratégiques, ainsi que par les réserves consi-

dérables résultant des achats de soutien des gouvernements, a contribué à accentuer la baisse des prix.

Ces tendances sont renforcées par la baisse des frets maritimes, pour lesquels de nouveaux minima ont été enregistrés en janvier et février 1958.

Les causes de cette baisse sont multiples: elles résultent non seulement de la diminution de la demande générale de fret, en particulier pour le charbon et les produits pétroliers, mais aussi des avantages spéciaux octroyés dans les domaines du crédit et de la fiscalité qui ont porté à un niveau trop élevé l'activité des constructions navales. Les mesures prises par les États en vue de favoriser les constructions navales l'ont souvent été pour des raisons de prestige national. Au cours des dernières années, le tonnage mondial s'est considérablement accru et paraît sans aucun doute trop important par rapport à la demande actuelle.

L'on ne saurait s'attendre, selon toute probabilité, à un relèvement prochain de la demande mondiale de matières premières et des frets maritimes. Bien au contraire, de nombreux pays continuent d'appliquer une politique de conjoncture axée sur la lutte contre l'inflation des prix et des revenus.

2 - La situation économique dans la Communauté

L'expansion économique dans la Communauté a continué de se ralentir, sans que l'on puisse actuellement parler d'un recul général de la conjoncture sauf pour les pays du Benelux. Dans les pays de la Communauté, le produit national brut a été supérieur en 1957 à ce qu'il était en 1956. La production industrielle pendant le 4^e trimestre 1957 a dépassé de 5,5 % le niveau atteint durant la même période de l'année précédente. Le nombre des personnes employées a été supérieur et celui des chômeurs inférieur au chiffre de l'an passé, si l'on excepte les pays du Benelux.

Évolution de la production industrielle, de la production d'électricité et du chômage

Comparaison entre les 2^e, 3^e et 4^e trimestres 1957 et les 2^e, 3^e et 4^e trimestres 1956

Pays	Production industrielle ⁽¹⁾ accroissement en %			Production d'électricité ^{(2)(*)} accroissement en %			Chômeurs ⁽²⁾ , augmentation ou diminution en milliers d'unités (moyenne mensuelle)		
	2e trim.	3e trim.	4e trim. ⁽⁴⁾	2e trim.	3e trim.	4e trim. ⁽⁴⁾	2e trim.	3e trim.	4e trim. ⁽⁴⁾
Allemagne (Rf)	5,1	3,2	4,9	6,7	9,3	9,4	— 38,9	— 42,4	— 31,7
Belgique	0,5	— 5,1 ⁽⁵⁾	— 1,9	5,9	5,3	8,9	— 24,3	— 6,3	+ 21,0
France	7,5	6,0	9,9	7,7	7,4	6,1	— 34,7 ⁽³⁾	— 20,3 ⁽³⁾	— 10,0 ⁽³⁾
Italie	8,3	6,4	5,2	8,5	6,2	3,0	— 182,6 ⁽³⁾	— 172,7 ⁽³⁾	— 140,0 ⁽³⁾
Luxembourg	1,6	0,2	— 3,4	3,5	4,5	3,0	—	—	—
Pays-Bas	2,9	1,1	— 3,6	9,8	9,1	6,8	+ 6,1	+ 14,9	+ 37,5
Communauté	5,9	3,9	5,5	7,5	7,9	7,1	—	—	—

(1) Bulletin statistique de la Haute Autorité: sans l'industrie du bâtiment, les industries alimentaires, les boissons et les tabacs.

(2) Statistiques nationales.

(3) Nombre de demandes d'emploi dans les bureaux de placement.

(4) Chiffres provisoires.

(5) Recul partiellement dû à la grève.

(*) Remarque: La production d'électricité est largement influencée par l'expansion de la consommation domestique et, pour de nombreux pays, par les échanges extérieurs d'électricité. Il ne peut donc y avoir de corrélation étroite entre l'évolution de la production d'électricité et celle de la production industrielle.

1) Allemagne

Le progrès de la production industrielle a été d'environ 5 % entre janvier 1957 et janvier 1958. Les industries de biens d'équipement se sont relevées plus que les industries de base, de biens de production et de biens de consommation. L'activité du bâtiment paraît stabilisée à un niveau élevé. Le taux de croissance de la production industrielle globale est encore relativement élevé étant donné l'épuisement des réserves de main-d'œuvre et la réduction de la durée du travail.

La Deutsche Bundesbank a abaissé pour la 4^e fois consécutive son taux d'escompte le 17. 1. 1958. Mais le desserrement de la politique de crédit semble être resté dans les limites jugées nécessaires afin, d'une part, de ne pas aggraver l'affaiblissement des taux de croissance économique et, d'autre part, de ne pas donner aux prix une nouvelle impulsion. Les banques privées détiennent un portefeuille accru de titres étrangers, en relation avec les opérations de crédit au bénéfice de plusieurs États étrangers, notamment les Pays-Bas, la Belgique et la France.

Le Bund et les Länder connaissent depuis l'été 1957 des déficits de trésorerie, qui sont essentiellement dus à des transactions avec l'étranger.

Les prix de gros ont dans l'ensemble manifesté une stabilité plus grande que les prix de détail et le coût de la vie. Le montant global des salaires, traitements et prestations sociales a augmenté de 11,4 % au cours du 2^e semestre 1957 par rapport au 2^e semestre 1956. Ce pourcentage traduit une légère diminution par rapport au 1^{er} semestre et par rapport à 1956. Le ralentissement de l'expansion semble avoir provoqué un durcissement de l'attitude des employeurs à l'égard des revendications salariales.

Le boni du commerce extérieur s'est encore accru en 1957 et a permis à la Deutsche Bundesbank de renforcer ses réserves d'or et de devises, malgré d'importantes opérations de crédit réalisées au sein de l'U.E.P. en fin d'année.

2) France

La production industrielle a progressé de 9,5 % au cours de 1957 en dépit de facteurs défavorables, tels que les difficultés monétaires, le contingentement des importations et la pénurie de travailleurs. Les autorités administratives auraient souhaité que l'expansion subisse un certain ralentissement au cours de l'année 1958, afin de pouvoir résoudre plus facilement le problème de l'équilibre de la balance des paiements. Mais l'évolution économique actuelle semble indiquer que le ralentissement souhaité ne se produira pas encore avant la fin de cette année.

Les statistiques de l'emploi confirment que la main d'œuvre reste rare.

L'expansion de la circulation monétaire totale, y compris les comptes bancaires à terme, a été en 1957 à peu près du même ordre qu'en 1956, mais la vitesse de circulation a été plus considérable. En contrepartie, on a observé une augmentation particulièrement forte des crédits accordés à l'État, notamment des avances de la Banque de France, et, dans une moindre mesure, un accroissement des crédits pour la construction et les investissements. Les réserves de devises étrangères cédées en 1957 ont atteint environ 400 milliards de francs français.

Le gouvernement a pris diverses mesures destinées à restreindre les appels exagérés au crédit (hausses de taux d'escompte, réduction des plafonds de réescompte, limitation du total des crédits).

Les prix de gros et de détail des denrées alimentaires ont subi une très forte poussée de hausse en 1957, surtout au 2^e semestre. Les prix industriels n'ont pas connu des augmentations aussi importantes. Les salaires et traitements ont été réadaptés à diverses reprises, notamment par suite de la hausse des prix alimentaires et industriels.

Les difficultés en ce qui concerne les paiements extérieurs se sont manifestées de façon aiguë entre juin 1957 et janvier 1958. Elles sont temporairement résolues par l'octroi d'importants crédits étrangers. Le gouvernement

souhaite rétablir à peu près l'équilibre de la balance des paiements à la fin de 1958 par une politique financière et de crédit plus sévère, de même qu'en instituant divers avantages au profit des exportateurs.

3) Italie

La production industrielle en Italie a dépassé en 1957 d'environ 8 % celle de 1956. Les accroissements les plus considérables ont été observés dans les industries minières, l'industrie sidérurgique, l'industrie du cuir et de la chaussure, l'industrie du papier et l'industrie textile. Les premiers chiffres encore incomplets dont on dispose pour 1958 indiquent cependant une réduction des taux d'accroissement. La production agricole s'est légèrement améliorée par rapport à 1956.

L'emploi a progressé de 2,3 % et le chômage a diminué d'environ 9 %.

Les prix de gros sont demeurés à peu près stationnaires, tandis que le coût de la vie accusait une tendance à la hausse. L'indice des salaires bruts a progressé d'environ 10 % dans l'agriculture et de 4,4 % dans l'industrie.

La circulation globale des moyens de paiements a atteint un nouveau maximum à la fin de l'année dernière. Le projet de budget pour l'exercice 1958/1959 prévoit un déficit de 134 milliards de lires italiennes, inférieur de 70 milliards de lires italiennes à celui de l'exercice 1957/58. Les réserves d'or et de devises ont progressé de façon beaucoup plus sensible qu'en 1956, avec un accroissement de 286 millions de dollars.

Le volume global des importations et des exportations a fortement augmenté et le déficit de la balance commerciale a été supérieur à celui de 1956. Par contre, à l'égard de la zone U.E.P., le déficit a été ramené de 625 millions de dollars à la fin de 1956 à 410 millions de dollars à la fin de 1957.

L'interdépendance entre l'économie italienne et l'étranger s'est particulièrement accrue en 1957, ce qui implique une sensibilité plus grande à l'égard de la récession conjoncturelle observée dans certains pays du monde occidental.

4) Belgique

Jusqu'à ces derniers temps seuls quelques signes annonciateurs, tels les cours boursiers et l'évolution des carnets de commandes, faisaient présager une récession. Actuellement les indices de l'activité économique suggèrent que la Belgique est entrée effectivement dans cette phase. Mais le repli de la production industrielle globale reste léger. Il n'a affecté sérieusement jusqu'ici que le secteur des biens semi-durables, tels que les industries textiles.

Un problème particulier est celui de l'industrie charbonnière où des difficultés d'écoulement ont provoqué une accumulation de stocks; la situation a encore été aggravée par des importations de charbon américain.

L'influence de la récession conjoncturelle sur l'emploi est perceptible, principalement dans l'industrie charbonnière où déjà certaines mines chôment plusieurs jours par semaine.

Les cours boursiers ont continué à fléchir sous l'influence notamment de la détérioration des perspectives de dividendes. A la fin de 1957 les taux d'intérêt semblent avoir atteint leurs maxima et divers indices de détente financière sont apparus: réduction du volume du crédit privé, réduction du réescompte, reconstitution des encaisses extérieures. On ne peut cependant prévoir une diminution rapide et importante des taux d'intérêt, car les besoins de financement de l'État demeurent élevés.

L'indice général des prix de gros a fléchi très légèrement entre janvier 1957 et janvier 1958. Le coût de la vie s'est élevé pendant la même période de 2,5 %.

La balance commerciale est devenue moins déficitaire et on constate de nouveau des bonis limités dans la balance des paiements.

5) Grand-duché de Luxembourg

A la fin de 1957 l'activité industrielle, qui se situe encore à un niveau élevé, était légèrement orientée à la baisse. Cependant la tendance restait favorable dans le secteur du bâtiment. L'industrie sidérurgique subit un ralentissement des rentrées d'ordres et une réduction des marges bénéficiaires.

6) Pays-Bas

Le gouvernement et la Nederlandsche Bank se sont vus obligés de prendre diverses mesures restrictives pendant les derniers mois de 1957 en vue de limiter la demande: renchérissement de l'argent, augmentations d'impôts, suppression de subventions et restrictions de crédits. Le taux d'escompte a, il est vrai, été légèrement abaissé en janvier 1958.

Les investissements ont fléchi et la consommation par tête d'habitant s'est réduite en dessous du niveau de 1956.

La production industrielle, qui au premier semestre 1957 dépassait encore légèrement celle du premier semestre 1956, a stagné au cours du second semestre; en septembre et en octobre elle n'a pas su atteindre le niveau des mois correspondants de 1956. Des reculs sensibles de production se sont notamment produits dans les industries transformatrices des métaux et l'industrie textile.

Par contre la production a encore été améliorée dans quelques secteurs, tels l'industrie chimique et l'industrie du papier. L'activité a progressé également dans le secteur de la construction de logements, mais le fléchissement des autorisations de bâtir fait prévoir un recul en 1958.

Le chômage a augmenté depuis un an et les offres d'emploi ont diminué.

Le coût de la vie a augmenté de 13 % entre décembre 1956 et le mois d'août 1957, mais semble stabilisé depuis lors.

Le renforcement des réserves d'or et de devises de la Nederlandsche Bank depuis septembre 1957 traduit l'amélioration de la balance commerciale et des paiements, de même que les rentrées résultant des crédits extérieurs accordés aux Pays-Bas.

3 - Les perspectives pour le 2^e trimestre 1958

L'activité économique au cours du 2^e trimestre sera déterminée par les facteurs suivants:

— l'exécution des commandes importantes accumulées dans de nombreuses branches industrielles laisse prévoir pendant quelques mois encore un niveau d'activité relativement élevé;

— les investissements industriels ne s'accroîtront pas, semble-t-il, mais il n'y a jusqu'à présent aucune raison de supposer que les travaux déjà entrepris soient sensiblement restreints;

— il semble que la construction de logements ne doive pas stimuler l'activité économique autant qu'elle l'a fait au cours des années précédentes;

— les rentrées de commandes et les transactions provenant du commerce extérieur ainsi que les recettes provenant des prestations de service continueront probablement à diminuer;

— l'emploi et le total des salaires, traitements et prestations sociales demeureront élevés pendant les prochains mois;

— bien que l'épargne soit en progrès, les dépenses de consommation ne subiront dans l'ensemble guère de réduction; l'activité des industries de biens de consommation devrait, par conséquent, demeurer à peu près stationnaire;

— les marges bénéficiaires diminueront, de même que les recettes fiscales provenant des revenus industriels et salariaux.

Au total il est à présumer que l'activité économique générale progressera au cours du 2^e trimestre, principalement pour des raisons saisonnières, et qu'elle ne dépassera le niveau du 2^e trimestre 1957 que légèrement.

La production industrielle globale

Production industrielle de la Communauté

(sans l'industrie du bâtiment, les industries alimentaires, les boissons et les tabacs)

(1953 = 100)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)
1954	105,0	9,5	113,0	11,1	106,9	11,7	119,5	11,0
1955	119,2	13,5	127,2	12,6	119,6	11,9	133,3	11,5
1956	129,6	8,7	140,0	10,0	129,4	8,2	141,8	6,4
1957	141,4	9,1	148,3	5,9	134,4	3,9	149,6 ⁽¹⁾	5,5 ⁽¹⁾
1958 ⁽²⁾	(146—149)	(3—5)	(151—154)	(2—4)				

(1) Chiffres provisoires.

(2) Prévision.

Source: Bulletin statistique de la Haute Autorité.

Pour les raisons exposées ci-dessus, on doit s'attendre à ce que la production industrielle dépasse au cours du 2^e trimestre 1958, de 2 à 4 % celle du 2^e trimestre 1957. Il s'agit là d'un taux d'accroissement valable pour la Communauté et constituant une moyenne entre des taux

très variables pour les différents pays; la production industrielle des pays du Benelux serait inférieure au niveau de l'année précédente, tandis que celle des autres pays de la Communauté continuerait à être supérieure.

B - L'ÉVOLUTION DANS QUELQUES BRANCHES IMPORTANTES DE L'INDUSTRIE

I. Industries transformatrices des métaux

Production des industries transformatrices des métaux

(1953 = 100)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	106	12	119	14	106	12	123	15
1955	125	18	138	16	126	18	143	16
1956	141	13	157	14	137	9	152	6
1957 ⁽¹⁾	152	8	164	4	141	3	164	8
1958 ⁽²⁾	(155—157)	(2—3)	(167—169)	(2—3)				

(1) Chiffres provisoires.

(2) Prévision.

Source: Bulletin statistique de la Haute Autorité.

Si on analyse par pays la production des industries transformatrices des métaux, il semble que les différences d'évolution observées jusqu'à présent d'un pays à l'autre au cours du 4^e trimestre 1957 se soient encore accentuées. Tandis que la France avait encore, au cours de cette période, par rapport à la même période de l'an-

née précédente, des taux d'accroissement d'environ 12 %, la production aux Pays-Bas reculait dans le même temps de 9 %; en Allemagne et en Italie, le taux d'accroissement de la production s'élevait à environ 5 % et en Belgique et au Luxembourg on observait un léger recul ou une stagnation. Le retard relatif de la production

des industries transformatrices des métaux dans les pays du Benelux pourrait être dû en grande partie à la grande dépendance de ces pays à l'égard des exportations; mais il pourrait également s'expliquer par le fait que l'un des éléments principaux de la conjoncture dans les industries transformatrices des métaux, à savoir l'industrie automobile, n'a qu'une très faible importance dans ces pays. La construction navale également a, au cours du 4^e trimestre 1957, soutenu fortement le secteur des industries transformatrices de métaux, tandis que les industries typiques de biens d'investissement, par exemple les constructions mécaniques, accusaient un net ralentissement dans les pays de la Communauté, si l'on fait exception de la France et, plus récemment, de l'Allemagne.

Si la coexistence, observée dès le milieu de l'année dernière, de forces nettement ascendantes et de forces orientées à la baisse, ne permet pas encore aujourd'hui d'apprécier clairement les perspectives d'avenir, il apparaît toutefois chaque jour plus nettement que les taux d'expansion atteints jusqu'à présent ne pourront pas être maintenus dans l'avenir. Il y a donc lieu de présumer que la production des industries transformatrices des métaux atteindra au cours du 2^e trimestre 1958 un niveau dépassant d'environ 2 à 3 % celui du 2^e trimestre 1957. L'indice de ces industries s'élèverait donc à 167-169 (1953 = 100) et serait supérieur de 2 à 3 % au niveau du 4^e trimestre 1957.

a) L'industrie automobile

Production de véhicules automobiles dans les pays de la Communauté⁽¹⁾

(moyennes mensuelles en milliers d'unités)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)
a) Voitures de tourisme								
1954	88,4	33	96,1	27	91,9	27	104,7	29
1955	113,9	29	128,0	33	120,3	31	138,2	32
1956	152,0	34	156,8	23	134,7	12	151,9	10
1957	159,1	5	171,9	9,6	153,8	14,2	182,3	20,2
1958 ⁽³⁾	(172—175)	(8—10)	(185—190)	(8—10)				
b) Véhicules utilitaires								
1954	29,0	36	29,1	37	27,3	28	32,6	
1955	33,7	16	33,5	15	30,2	11	36,3	
1956	36,4	8	36,9	10	31,9	6	39,5	
1957	42,7	17	42,8	16	33,4	5	38,5 ⁽²⁾	
1958 ⁽³⁾	(43—44)	(2—4)	(41—42)	(— 2 à —4)				—3 ⁽²⁾

(1) Allemagne, France et Italie seulement.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Prévision.

Source: Statistiques nationales et O.E.E.C. General Statistical Bulletin.

1) Voitures de tourisme

La production de voitures de tourisme a progressé pendant le 4^e trimestre 1957 de plus de 20 % par rapport au 4^e trimestre 1956; ceci constitue un accroissement plus rapide qu'au cours des trois précédents trimestres de l'année écoulée. Le taux d'accroissement a même été en Allemagne de 22,5 %, tandis qu'il était de 18 à 19 % en France et en Italie.

Le vif essor de la production automobile au cours du 4^e trimestre 1957 est principalement

imputable à l'exportation, tandis que l'on pouvait observer dans certains pays, tels que l'Italie, une stagnation des ventes sur le marché intérieur. En plus des exportations qui se sont développées en Europe, on a surtout pu accroître les livraisons de véhicules de petite cylindrée à destination des États-Unis. Cette évolution a été rendue possible en dépit de la récession observée aux États-Unis, non seulement parce que la petite voiture européenne se révèle plus maniable que la voiture américaine dans le trafic urbain, mais aussi parce que son prix d'achat et ses frais d'entretien sont inférieurs à ceux des véhicules américains. Les perspectives d'un

nouvel accroissement des exportations de voitures de tourisme de petite et de moyenne catégorie en 1958 sont en général considérées comme favorables. Les commandes nouvelles enregistrées en Allemagne jusqu'à la fin de l'année confirment ces perspectives.

Compte tenu de ces facteurs, on a admis que la production de voitures de tourisme dans la Communauté atteindrait, au 2^e trimestre 1958, une moyenne mensuelle de l'ordre de 185 000 à 190 000 véhicules, soit 8 à 10 % de plus que pendant le trimestre correspondant de l'année précédente. La production mensuelle moyenne dépasserait ainsi de 3 000 à 8 000 unités celle du 4^e trimestre 1957.

2) Véhicules utilitaires

A l'inverse de ce qui se passe pour les voitures de tourisme, le marché des véhicules utilitaires est caractérisé depuis quelque temps par

une tendance au fléchissement et par des signes de stagnation. C'est ainsi que la production de véhicules utilitaires pendant le 4^e trimestre 1957 a été de près de 3 % inférieure à celle de la même période de l'année précédente. Cette évolution reflète le ralentissement de la conjoncture dans les pays européens; même là où la production industrielle continue de progresser comme en Allemagne et en Italie, la production de véhicules utilitaires a diminué de plus de 10 %. Seule la France, où l'on pouvait encore observer une expansion exceptionnellement vive au cours du 4^e trimestre 1957, a vu sa production de véhicules utilitaires s'accroître encore de plus de 8 % par rapport à la période correspondante de l'année écoulée.

Il est probable qu'avec une moyenne mensuelle de 41 000 à 42 000 unités, la production de véhicules utilitaires au cours du 2^e trimestre 1958 ne dépassera pas le niveau correspondant de 1957. La production mensuelle moyenne n'excéderait donc que de 2 500 à 3 500 unités celle du 4^e trimestre 1957.

b) Construction mécanique

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

(1953 = 100)

Année	Allemagne		Belgique ⁽²⁾		Italie	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1955						
1 ^{er} trimestre	123,3	22	113	17	115	17
2 ^e trimestre	132,8	23	119	18	121	14
3 ^e trimestre	143,8	24	113	14	107	8
4 ^e trimestre	152,2	21	124	12	111	7
1956						
1 ^{er} trimestre	143,2	16	108	— 4 ⁽³⁾	112	— 2
2 ^e trimestre	153,5	16	145	22	126	4
3 ^e trimestre	151,8	6	117	4	110	3
4 ^e trimestre	151,1	— 1	136	10	119	8
1957						
1 ^{er} trimestre	152,3	6	129	19	130	16
2 ^e trimestre	153,4	0	142	— 2	137	8
3 ^e trimestre	152	0	116	— 1	118	7
4 ^e trimestre ⁽⁴⁾	159	5	135	— 1	124 ⁽⁵⁾	3

(1) A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

(2) Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

(3) Réduction des livraisons due à des facteurs exceptionnels.

(4) Chiffres provisoires.

(5) Octobre/novembre seulement.

Source: Statistiques nationales.

La production de l'industrie des constructions mécaniques au cours du 4^e trimestre 1957 a dépassé de 3 à 5 % en Italie et en Allemagne celle du 4^e trimestre 1956. Un taux d'accroissement plus élevé encore a vraisemblablement pu être atteint en France, tandis qu'en Belgique et aux Pays-Bas un léger recul a été enregistré dans cette branche d'activité.

Dans la mesure où l'on dispose de statistiques des commandes nouvelles, celles-ci indiquent en Allemagne un léger redressement dans le secteur des constructions mécaniques; il est possible que la nécessité d'une rationalisation et l'abaissement

du coût du crédit et des capitaux ont joué ici un certain rôle. En Italie également, la production de l'industrie des constructions mécaniques semble augmenter encore légèrement. En Belgique et aux Pays-Bas, divers indices révèlent que la tendance à la stagnation est toujours aussi forte.

C'est pourquoi il y a lieu de présumer que la production du secteur des constructions mécaniques dans la Communauté n'augmentera plus que d'environ 2 à 3 % au cours du 2^e trimestre 1958 par rapport au 2^e trimestre 1957.

c) Constructions navales

Constructions navales dans les pays de la Communauté

(navires en cours de construction en milliers de TB)

Année	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	En milliers de TB	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers de TB	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers de TB	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers de TB	Variation par rap. à l'année précédente (en %)
1954	1964	6,4	1889	— 0,1	1850	— 7,3	2057	1,0
1955	1964	0	2154	14,0	2316	25,1	2238	8,8
1956	2370	20,7	2601	21,0	2682	15,8	2692	20,3
1957	2772	17,0	3048	17,2	2991	11,5	3177	18,0
1958 ⁽¹⁾	(2900 — 3000)	(6—8)	(2900 — 3000)	(—5 à —2)				

(1) Préviation.

Source: «O.E.E.C. - General Statistical Bulletin» et «Lloyd's Register of Shipbuilding returns», septembre 1957.

Les tonnages en cours de construction ont de nouveau atteint un niveau record au cours du 4^e trimestre 1957, avec environ 3,2 millions de TB pour la Communauté et 8 millions de TB pour le monde occidental. La plus forte augmentation du chiffre des navires en cours de construction dans la Communauté a été observée en Allemagne et en Italie.

En revanche, les taux de fret des bateaux-citernes, de même que les frets de tramping, notamment pour le charbon et les céréales, ont atteint un point qui très souvent ne suffit même pas à couvrir les frais d'exploitation des navires les plus modernes, de sorte que non seulement certains navires relativement anciens, mais récemment même de nouveaux navires ont dû être mis à la chaîne. En outre, la demande de tonnages reste toujours faible. Les armateurs ne

passent pratiquement plus de commandes pour de nouvelles constructions, ils annulent même de plus en plus les commandes passées ou mettent en vente des navires à moitié terminés. Par suite, les carnets de commandes des chantiers navals se dégonflent à un rythme plus rapide que celui des livraisons de navires achevés. Néanmoins, les commandes de navires déjà passées devraient suffire à garantir le plein emploi, en particulier dans les grands chantiers, tout au moins jusqu'au milieu de l'année. Aussi, eu égard au progrès technique et à la productivité croissante des chantiers navals, il n'est pas exclu que le chiffre des navires achevés puisse même augmenter légèrement encore jusqu'à cette période. On admet toutefois que les tonnages en cours de construction pendant le 2^e trimestre 1958, soit 2,9 à 3 millions de TB, se situeront quelque peu en dessous des tonnages des 2^e, 3^e et 4^e trimestres 1957.

II. - Industrie du bâtiment

a) Logements achevés dans les pays de la Communauté

(en milliers de logements)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)
1954	116	—	159	—	224	—	384	—
1955	132	14	175	10	237	6	408	6
1956	144	9	203	16	257	8	421	3
1957	182	26	220	9	260	1	403 ⁽¹⁾	4 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Chiffres provisoires. Pour la France, les indications sont approximatives.

Source: «E.C.E. - Bulletin des Statistiques de logement et de la construction pour l'Europe» et Statistiques nationales.

Le nombre des logements achevés a été moins élevé, au cours du 4^e trimestre 1957, que pendant la période correspondante de l'année précédente, si bien qu'on a pu constater, pour la première fois depuis quatre ans, un net recul dans le secteur de la construction de la Communauté. Ce recul d'activité a été particulièrement sensible en Allemagne ainsi qu'en Belgique, bien que dans une moindre mesure dans ce dernier pays; dans les autres pays de la Communauté, l'activité du bâtiment s'est maintenue à un niveau supérieur à celui de la période correspondante de l'année antérieure. Au Luxembourg,

l'activité du bâtiment a encore été vive au cours du 4^e trimestre.

Divers signes, tels que la diminution constante des autorisations de construire accordées, ainsi que la réduction du nombre de mises en chantier, indiquent que pour le 2^e trimestre 1958 également l'on peut s'attendre à voir persister la tendance au fléchissement et que le chiffre des logements achevés dans la Communauté sera sans doute légèrement inférieur aux chiffres comparables obtenus pour 1957.

b) Autorisations de construire accordées dans les pays de la Communauté

(en milliers d'unités)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)
1954	250	29	316	14	322	12	327	9
1955	253	1	322	2	330	3	343	5
1956	285	13	333	4	325	— 2	328	— 4
1957	285	+ 0	328	— 2	324	+ 0	311 ⁽¹⁾	— 5 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

Source: «E.C.E. - Bulletin des Statistiques de logement et de la construction pour l'Europe» et Statistiques nationales.

Au dernier trimestre 1957, le chiffre des autorisations de construire accordées a été de 5 % inférieur à celui de la période correspondante de 1956. A l'exception de l'Italie, où des facteurs spéciaux favorisent toujours l'activité

du bâtiment et la demande de logements, on a pu constater pendant le 4^e trimestre 1957 une diminution des autorisations de construire demandées dans tous les pays de la Communauté.

Les mesures prises en Allemagne en vue d'encourager la construction des logements sociaux ainsi que les facilités de crédit et l'abaissement des taux d'intérêt n'avaient pas encore provoqué, à la fin de l'année, un nouvel accroissement des autorisations de construire. Toutefois, en raison de ces facteurs, on peut admettre que les autorisations de construire accordées en Allemagne atteindront de nouveau, au cours des deux premiers trimestres de cette année, un niveau approximativement égal à celui enregistré l'année dernière pour la même période. En France et aux Pays-Bas, les restrictions de crédit ont pour effet d'entraver la construction de logements. En outre, en France, l'augmentation des coûts de la construction et la pénurie de travailleurs du bâtiment ainsi que la réduction

des diverses aides accordées par les pouvoirs publics à la construction des logements sociaux ont probablement influencé les programmes de construction. En Belgique, il semble que le ralentissement général des affaires ait abouti à une diminution des autorisations de construire.

En dépit des perspectives relativement favorables de la construction de logements en Italie et d'une reprise possible en Allemagne, il n'est guère possible de prévoir que ces diverses tendances au redressement seront suffisantes pour porter le volume des constructions au cours du 2^e trimestre 1958 au-delà du niveau du trimestre correspondant de 1957.

II - Programme prévisionnel «charbon»

Deuxième trimestre 1958

L'évolution suivie par le marché charbonnier de la Communauté depuis quelques trimestres, doit se continuer durant de deuxième trimestre 1958, mais accentuée encore par la diminution saisonnière de la demande. Cette situation provoque des difficultés croissantes d'écoulement de la production.

Certains éléments du marché charbonnier présentent des facteurs d'incertitude qui rendent difficile l'établissement d'un bilan exact. Pour le secteur des «foyers domestiques» les enlèvements des négociants-détaillants et des consommateurs seront influencés par les dispositions que les producteurs pourront prendre en vue de faciliter les ventes d'été. D'autre part, le rythme des commandes de l'industrie sera subordonné à l'évolution de la conjoncture et à la politique que les consommateurs adopteront vis-à-vis de leurs stocks. Enfin, la cadence des arrivages de charbon en provenance des pays tiers influencera le bilan du trimestre.

Il est donc nécessaire d'opter pour un certain nombre d'hypothèses. Pour le secteur «foyers domestiques», on admet que les producteurs prendront les mesures de nature commerciale (rabais d'été et mesures analogues) propres à inciter les négociants détaillants et les consommateurs à s'approvisionner en été. Les livraisons au secteur industriel supposent un taux de

marche un peu ralenti de l'industrie et le maintien des stocks à leur niveau actuel chez les industriels et dans les secteurs publics. Enfin, pour l'importation, il est tenu compte de certaines mesures prises par les gouvernements et des importateurs pour étaler la réalisation des contrats en cours.

PRODUCTION DE HOUILLE

La production au 2^e trimestre 1958 atteindra 62,1 millions de tonnes soit 2,5 millions de tonnes en moins qu'au 1^{er} trimestre 1958.

Cette diminution est due surtout à un nombre inférieur de jours légaux de travail mais aussi à des jours chômés, prévus pour limiter la mise aux stocks à la mine qui risquent d'atteindre un niveau à partir duquel apparaissent des difficultés techniques et des difficultés de financement.

On trouvera ci-après un tableau donnant à titre indicatif les prévisions de production par pays de la Communauté pour le 2^e trimestre 1958 avec le rappel des réalisations des trois derniers trimestres 1957.

Production de houille de la Communauté⁽¹⁾

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	2 ^e trim. 1957	3 ^e trim. 1957	4 ^e trim. 1957	2 ^e trim. 1958
Allemagne	32.952	32.654	34.180	33.300
Belgique	7.390	6.637	7.706	7.300
France	13.931	13.936	14.294	14.250
Italie	251	286	235	210
Pays-Bas	2.720	2.775	2.894	2.870
Sarre	4.004	4.122	3.955	4.200
Communauté	61.248	60.410	63.264	62.130

(1) Y compris les petites mines allemandes.

CONSOMMATION DE HOUILLE

En plus des phénomènes généraux tels que le ralentissement de la conjoncture et la concurrence du fuel, qui tendent à diminuer le niveau de la demande, il s'ajoute au 2^e trimestre l'influence saisonnière. Celle-ci joue avant tout sur le secteur «foyers domestiques» dont la demande est de 2 millions de tonnes inférieure à celle prévue au 1^{er} trimestre.

La demande de la carbonisation, qui était en expansion continue depuis 1954 et qui s'est maintenue ces derniers mois au prix d'une mise aux stocks de coke, présente maintenant des signes de fléchissement.

Compte tenu de la diminution de la demande dans les autres secteurs, l'ensemble de la consommation pour le 2^e trimestre 1958 se présenterait en diminution de 2 à 3 % sur le 2^e trimestre 1957.

Une analyse plus poussée des divers éléments qui composent le marché charbonnier de la Communauté fait ressortir une accumulation de stocks chez les consommateurs, dont le niveau n'avait jamais été aussi élevé, tout au moins chez les industriels et dans les secteurs publics.

Une reprise aux stocks de la part des consommateurs industriels et autres risque d'augmenter les difficultés d'écoulement de la production, d'accroître les stocks chez les producteurs et de compromettre la continuité de l'emploi dans les mines.

L'attention des gouvernements des pays membres est attirée par la Haute Autorité sur l'opportunité, dans la conjoncture actuelle, d'une action concertée au titre de l'article 57 du Traité.

IMPORTATION DE HOUILLE

Les importations en provenance de Pologne et d'U.R.S.S. se retrouvent au niveau habituel après une baisse annoncée au 1^{er} trimestre. La Pologne exerce une pression sur le marché et cherche à placer des tonnages plus importants pour obtenir des devises occidentales. En provenance du Royaume-Uni, des disponibilités supplémentaires sont offertes dans des gammes de qualités plus variées que ces derniers temps.

Les prévisions d'importation en provenance des U.S.A. avec 6,6 millions de tonnes se présentent, par rapport aux prévisions du 1^{er} trimestre, en diminution de 1,3 million de tonnes et par rapport aux arrivages du 2^e trimestre 1957 en diminution de 3,7 millions de tonnes.

Étant donné les difficultés d'écoulement des charbons d'importation, des efforts sont faits aussi bien de la part de gouvernements que d'importateurs en vue du report de l'exécution d'une partie des contrats en cours.

Le tableau ci-dessous fournit les chiffres d'arrivée de charbon américain durant les trois derniers trimestres 1957; il donne à titre indicatif les prévisions d'importations pour les 1^{er} et 2^e trimestres 1958 ventilés par pays de la Communauté.

Importation de houille en provenance des U.S.A.

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalisations			Prévisions	
	2 ^e trim. 1957	3 ^e trim. 1957	4 ^e trim. 1957	1 ^{er} trim. 1958	2 ^e trim. 1958
Allemagne	4.442	4.606	4.168	3.340	3.000
Belgique	470	474	531	550	450
France	1.963	1.699	1.079	1.400	800
Italie	2.064	2.076	1.934	1.700	1.550
Luxembourg	3	—	—	—	—
Pays-Bas	1.408	1.127	933	900	800
Sarre	—	16	71	60	—
Communauté	10.350	9.998	8.716	7.950	6.600

EXPORTATION DE HOUILLE ET DE COKE DE FOUR

La situation du marché charbonnier dans les pays tiers se présente sous une forme semblable à celle de la Communauté, elle est

influencée par la conjoncture générale et la douceur anormale du climat durant les deux derniers hivers. Pour la houille, les producteurs de la Communauté se trouvent en face de stocks importants chez les consommateurs et de la concurrence du charbon des U.S.A. et du charbon

polonais. Compte tenu de ces différents facteurs, les exportations de houille et de coke descendront au dessous du niveau des trimestres précédents.

COKE DE FOUR

Les prévisions de production de coke de four sont en diminution de 850.000 tonnes par rapport à celles du 1^{er} trimestre 1958.

Du côté de la demande, les livraisons à l'industrie sidérurgique suivent le fléchissement

prévu de l'activité de cette industrie avec un degré variable selon les pays, qui sont plus ou moins touchés par le recul des exportations sidérurgiques et par la conjoncture intérieure. Étant donné, en outre, la baisse saisonnière sur les livraisons au secteur «foyers domestiques», on se trouve au total devant un bilan coke excédentaire avec pour conséquence un stockage à la production.

On trouvera, ci-après, le tableau des prévisions de la Communauté pour le deuxième trimestre 1958.

État des approvisionnements et des besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le deuxième trimestre 1958

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1) Production	62.130	18.750	3.800
2) Brai pour agglomération + correction pour bas-produits	+ 300	—	—
3) Consommation propre	6.800	600	250
4) Livraisons au personnel	1.100	70	50
5) Stocks à la production au début du trimestre	11.950	2.600	—
6) Disponibilités de la production fraîche (1+2-3-4)	54.530	18.080	3.500
7) Importations en provenance des pays tiers:			
a) autres pays que les U. S. A.	1.700	50	1.200
b) U. S. A.	6.600	—	—
c) Total	8.300	50	1.200
8) Disponibilités de la production (6+7 c) fraîche et des importations	62.830	18.130	4.700
9) Demande intérieure*	58.230	16.600	4.600
dont:			
a) cokeries	24.700	—	—
b) usines à gaz	2.750	—	—
c) centrales électriques	6.500	—	—
d) industrie sidérurgique	900	11.400	200
e) autres industries	9.000	2.100	—
f) chemins de fer	3.700	—	—
g) foyers domestiques	9.400	2.400	3.050
10) Exportations vers les pays tiers	1.000	1.000	100
11) Besoins totaux	59.230	17.600	4.700
12) Stocks à la production fin du trimestre (5+8+11)	15.550	3.130	—

(*) Ces chiffres supposent le maintien des stocks chez les consommateurs. Un déstockage de la part des consommateurs se reporterait sur les stocks à la production (ligne 12).

Au deuxième trimestre 1957, les réalisations houille et agglomérés de houille ont été de 61.253.000 tonnes pour la production (1), de

53.538.000 tonnes pour les disponibilités indigènes (8) et de 65.318.000 tonnes pour les besoins totaux (13).

III - Programme prévisionnel «sidérurgie» ⁽¹⁾

Deuxième trimestre 1958

La tendance actuelle de l'économie mondiale étant plus nettement encore qu'au trimestre précédent orientée vers la récession, les influences déjà constatées sur la réduction du rythme d'activité de la sidérurgie de la Communauté, très faibles encore au premier trimestre, risquent de s'accroître au cours des prochains mois.

La baisse de la conjoncture est dès maintenant sensible dans les pays du *Benelux*; le fléchissement de la production d'acier y est cependant quelque peu tempéré par l'augmentation relative, surtout aux Pays-Bas, des ventes dans les autres pays de la Communauté, dont le marché, moins influencé par la situation économique mondiale, reste plus ferme.

En *France*, les possibilités de production d'acier continueront à être presque pleinement utilisées.

En *Italie*, par contre, le fléchissement des commandes et de la production, déjà constaté au premier trimestre, se poursuivra vraisemblablement.

En *Allemagne*, des facteurs économiques favorables comme une certaine réanimation des investissements, donnent à penser que la consommation réelle d'acier se maintiendra au deuxième trimestre. Toutefois, le niveau des commandes d'acier a baissé et un mouvement de déstockage chez les utilisateurs pourrait situer la consommation apparente en retrait de la consommation réelle. Il est en conséquence prévu de réduire la production, de façon à éviter le stockage aux usines, tout en permettant d'apporter aux installations les réparations et réfections longtemps différées.

Les commandes en provenance des pays tiers restent à niveau bas. Les enregistrements élevés de février sont dus à des causes exceptionnelles. L'important carnet qui avait été accumulé ces

dernières années continue, en conséquence, à se résorber. Les livraisons diminuent également. D'après le volume actuel des rentrées, l'exportation, qui avait atteint le niveau exceptionnel de 12 millions de tonnes ⁽²⁾ en 1957, paraît devoir s'acheminer vers un montant d'environ 8 millions de tonnes ⁽²⁾ lorsque les carnets auront été résorbés.

Dans tous les pays, sauf en *France*, les carnets de commandes en provenance de la Communauté diminuent, les livraisons dépassant les commandes.

Suivant les pays, les carnets globaux (exportation et Communauté) représentent cependant encore 2 à 4 mois de livraisons, la moyenne pour la Communauté étant de 3 mois $\frac{1}{2}$. Par ailleurs, les stocks chez les producteurs ou chez les négociants ont eu tendance à augmenter dans quelques pays de la Communauté.

Bien que la consommation réelle ne soit peut-être pas aussi affectée qu'il n'apparaît dans l'état des commandes, la situation du marché de l'acier dans la Communauté présente dans l'ensemble un fléchissement marqué. Une action destinée à influencer la consommation d'acier pourrait s'avérer nécessaire.

Dans la mesure où des efforts communs des producteurs et des utilisateurs pourront aboutir à limiter les mouvements purement conjoncturels des stocks, ils réduiront les fluctuations de la production d'acier et éviteront ainsi d'en alourdir le prix de revient.

Les produits laminés utilisés surtout dans le secteur des biens d'investissement, tels les aciers marchands et les profilés, ont un marché plus faible que les produits utilisés surtout par les industries de biens de consommation tels les tôles fines, les feuillards et le fil machine.

⁽¹⁾ Pour les méthodes utilisées dans l'établissement du programme, voir *Journal Officiel de la Communauté* du 30 avril 1956, page 126/56.

⁽²⁾ En équivalent d'acier brut.

Le ralentissement de la production d'acier, qui à son début s'accompagne habituellement d'un ralentissement moins prononcé de la production de fonte, permettra de trouver sans difficulté les *matières premières* nécessaires pour la réaliser. Compte tenu de la détente du marché de la ferraille, les importations de ferraille pourront diminuer sensiblement.

Les prévisions que l'on trouvera au tableau ci-joint sont commentées ci-après, compte tenu, entre autres, des données de réalisation, qui ne sont le plus souvent disponibles que pour le quatrième trimestre 1957.

A - ACIER

La production industrielle et la production des industries transformatrices des métaux doivent continuer à augmenter par rapport aux deux trimestres précédents. Cependant, il faut observer qu'en général à l'augmentation saisonnière de ces productions au deuxième trimestre ne correspond pas une augmentation analogue de la consommation apparente d'acier.

D'autre part, un certain mouvement de déstockage chez les utilisateurs d'acier pourrait réduire la consommation apparente par rapport à la consommation réelle. Aussi prévoira-t-on une consommation apparente de 12,65 mil-

lions de tonnes, contre 13,1 millions de tonnes ⁽¹⁾ réalisées au quatrième trimestre 1957 et prévues au 1^{er} trimestre 1958.

Les commandes encore en carnet, comme le fait que l'exportation connaît généralement au deuxième trimestre un maximum saisonnier, permettent de prévoir une exportation de l'ordre de 2,4 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 2,8 réalisées au 4^e trimestre 1957 et 2,6 prévues au 1^{er} trimestre 1958.

Compte tenu d'importations de 0,3 million de tonnes ⁽¹⁾, la production d'acier brut nécessaire serait de 14,75 millions de tonnes, sauf événement imprévisible affectant la marche des usines. Le niveau de production à atteindre sera toutefois, par rapport aux capacités disponibles, assez différent suivant les pays. Aux Pays-Bas, en particulier, la mise en service d'importantes installations nouvelles conduit à prévoir une augmentation de la production, malgré la tendance générale contraire pour les pays du Benelux.

Eu égard au mouvement actuel de la conjoncture, les prévisions ci-dessous sont à prendre comme des indications de tendance dont la production effective s'écartera en moins ou en plus, suivant que le mouvement conjoncturel prendra une allure plus ou moins rapide.

Production d'acier brut

(en millions de tonnes)

Pays	Réalisations probables du 1 ^{er} trimestre 1958	Prévisions pour le 2 ^e trimestre 1958 (chiffres arrondis)
Allemagne (R.f.)	6,35	5,85
Belgique	1,57	1,45
France	3,82	3,8
Italie	1,65	1,6
Luxembourg	0,86	0,85
Pays-Bas	0,32	0,35
Sarre	0,88	0,85
Communauté	15,45	14,75

La production du quatrième trimestre 1957 a été de 15,65 millions de tonnes.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

B - FONTE

Sauf en Allemagne, où plusieurs hauts fourneaux sont mis en réfection, la production de fonte se maintiendra vraisemblablement à un niveau relativement plus élevé que la production d'acier. Elle atteindrait 11,2 millions de tonnes au second trimestre 1958, contre une production probable de 11,4 millions de tonnes au premier trimestre et une réalisation de 11,73 millions de tonnes au quatrième trimestre 1957.

La consommation en aciérie devant être de l'ordre de 10,1 millions de tonnes, 1,1 million de tonnes resteront disponibles pour les fonderies, chiffre légèrement inférieur à celui du second trimestre 1957.

C - COKE SIDÉRURGIQUE

Sous l'influence de divers facteurs qui se compensent, la mise au mille globale de coke dans les hauts fourneaux et agglomérations reste à peu près stable. 11,15 millions de tonnes de coke seront nécessaires pour les hauts fourneaux et installations d'agglomération et 0,25 pour les autres besoins de la sidérurgie. Ces tonnages seront à la disposition de la sidérurgie.

D - FERRAILLE

Bien que les tonnages achetés dans la Communauté aient été inférieurs au deuxième semestre 1957 à ceux du deuxième semestre 1956, la collecte devrait pouvoir atteindre en cette période saisonnièrement favorable un niveau voisin de ceux des seconds trimestres des trois années précédentes, soit 2,4 millions de tonnes.

La mise au mille de ferraille aux hauts fourneaux s'abaissant maintenant à 70 kg par tonne de fonte, 0,8 million de tonnes seulement seront nécessaires pour la production de fonte. Si le niveau de 11,5 millions de tonnes de production de fonte est effectivement atteint, la consommation de ferraille aux aciéries ne dépasserait pas 6,2 millions de tonnes.

En conséquence, les besoins d'importations de ferraille seraient réduits à 0,7 million de tonnes, contre des besoins d'importation de 0,97 million de tonnes au deuxième trimestre 1957.

E - MINÉRAI (en Fe contenu)

La production marchande a atteint 6,2 millions de tonnes au quatrième trimestre 1957. Elle atteindrait 6,4 millions de tonnes au 1^{er} trimestre 1958. La production du deuxième trimestre sera vraisemblablement, comme l'année précédente, un peu inférieure, atteignant 6,25 millions de tonnes.

La consommation globale de la sidérurgie devant atteindre 9,15 millions de tonnes, 2,9 millions de tonnes devront être importées ou reprises aux stocks.

A noter que les stocks des usines en Allemagne, Belgique, Italie et Pays-Bas, constitués essentiellement de minerai importé, ont continué à augmenter rapidement. (Ils se situent à 5,5 millions de tonnes Fe fin décembre 1957, contre 4,87 millions de tonnes Fe fin juin 1957.) En France, Luxembourg et Sarre, les stocks aux usines, constitués essentiellement de minerai produit dans la Communauté, n'augmentent que faiblement (1,39 million de tonnes Fe fin décembre contre 1,33 fin juin). Les stocks aux mines ont eu tendance à s'accroître quelque peu au cours des derniers mois (1,47 million de tonnes Fe fin décembre, contre 1,32 fin juin).

**Prévisions des disponibilités et besoins de la Communauté
en produits et matières premières sidérurgiques**

Deuxième trimestre 1958

(en millions de tonnes)

A - ACIER BRUT		D - FERRAILLE ⁽²⁾	
1) Production	14,75	15) Ressources propres	3,9
2) Importation	0,3	16) Collecte intérieure nette ⁽³⁾	2,4
3) Disponibilités totales (1 + 2)	15,05		
4) Consommation apparente intérieure	12,65		
5) Exportations	2,4	17) Disponibilités intérieures totales (15 + 16)	6,3
6) Besoins totaux (4 + 5)	15,05	18) Consommation des hauts fourneaux	0,8
		19) Consommation des aciéries	6,2
B - FONTE		20) Consommation totale (18 + 19)	7,0
7) Production	11,2	21) Reste à couvrir par importations nettes ou variations de stocks (20 — 17)	0,7
8) Consommation en aciérie	10,1		
9) Disponible pour consommation des fonderies	1,1		
10) Besoins totaux (8 + 9)	11,2	E - MINERAI DE FER (en fer contenu)	
		22) Production de minerai marchand	6,25
C - COKE		23) Consommation pour production de fonte ⁽¹⁾	9,05
11) Disponibilités pour sidérurgie	11,4	24) Consommation des aciéries	0,1
12) Consommation pour production de fonte ⁽¹⁾	11,15	25) Consommation totale (23 + 24)	9,15
13) Consommation pour autres usages sidérurgiques	0,25	26) Reste à couvrir par importations nettes ou variations de stocks (25 — 22)	2,9
14) Besoins totaux de la sidérurgie (12 + 13)	11,4		

⁽¹⁾ Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

⁽²⁾ Y compris la consommation et les ressources en ferraille des fonderies d'acier indépendantes (voir *Journal Officiel de la Communauté* du 25 janvier 1958).

⁽³⁾ Déduction faite, comme dans les programmes précédents, de vente des usines sidérurgiques à d'autres usines ou sur le marché intérieur.

N.B. A titre de référence, on rappelle que les productions réalisées au deuxième trimestre 1957 ont été:

- acier: 14,5 millions de tonnes
- fonte: 11,1 millions de tonnes
- minerai: 5,9 millions de tonnes.

RECTIFICATIFS

Rectificatif au texte de la décision n° 3-58 du 18 mars 1958 relative à l'alignement des ventes de charbon dans le marché commun.

(Journal Officiel de la Communauté n° 11 du 29 mars 1958)

La délimitation des régions de vente en France prévue à l'article 3 de la décision n° 3-58 est à lire comme suit:

c) En France:

— L'est de la France, à savoir les départements suivants: Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Territoire de Belfort, Haute-Saône, Doubs, Meuse, Haute-Marne, Ardennes, Marne-et-Aube.

— Les régions du nord et du nord-ouest de la France, limitées à l'est par les départements précités et au sud par les départements suivants (y compris): Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret-et-Yonne.

— Les régions du sud et du sud-ouest de la France: tous les autres départements français.

PUBLICATIONS

de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

ÉDITIONS DE L'ASSEMBLÉE COMMUNE

Périodiques

	Prix	
	F. B.	F. F.
Bulletin trimestriel de Bibliographie	20,—	170
Abonnement pour l'année 1958 (4 numéros)	65,—	550
Informations mensuelles sur la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et sur l'intégration européenne	15,—	125
Abonnement pour l'année 1958 (12 numéros)	150,—	1250

Brochures

*Nos de
référence*

212	Débats de l'Assemblée Commune. Compte rendu in extenso de la Session d'ouverture du 10 au 13 septembre 1952 et de la Session du 10 au 13 janvier 1953 (N° 1)	65,—	550
1033	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 11 mars 1953 (N° 2)	9,—	75
1074	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 12 mai 1953 (N° 3)	4,—	35
1134	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 15 au 23 juin 1953 (N° 4)	70,—	590
1273	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 14 au 16 janvier 1954 (N° 5)	50,—	420
1450	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 11 au 21 mai 1954 (N° 6)	120,—	1000
1533	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 29 novembre au 2 décembre 1954 (N° 7)	60,—	500
1617	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 6 au 9 mai 1955 (N° 8)	22,—	180
1622	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 10 au 14 mai et du 22 au 24 juin 1955 (N° 9)	120,—	1000
1684	<i>Idem</i> : Table analytique de l'exercice 1954-1955 (N° 10)	40,—	340
1683	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 22 au 25 novembre 1955 (N° 11)	60,—	500
1740	<i>Idem</i> : Deuxième Session extraordinaire mars 1956 à Bruxelles (N° 12)	50,—	420
1799	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 8 au 11 mai et du 18 au 22 juin 1956 (N° 13)	120,—	1000
1846	<i>Idem</i> : Première Session extraordinaire du 27 au 30 novembre 1956 (N° 14)	60,—	500
1870	<i>Idem</i> : Table analytique de l'exercice 1955-1956 (N° 15)	40,—	340
1879	<i>Idem</i> : Deuxième Session extraordinaire du 12 au 15 février 1957 (N° 16)	70,—	590
1909	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 13 au 17 mai 1957 (Nos 17 à 21)	50,—	420
1937	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 24 au 28 juin 1957 (Nos 22 à 27)	80,—	680
2003	<i>Idem</i> : Table analytique de l'exercice 1956-1957 (N° 28)	40,—	340
1998	<i>Idem</i> : Première Session extraordinaire du 5 au 9 novembre 1957 (N° 29-33)	30,—	250
		80,—	680
1525	Règlement de l'Assemblée Commune		
8401	Bibliographie Analytique du Plan Schuman et de la CECA	40,—	340
8402	Catalogue Analytique du Fonds de la CECA	70,—	590
8403	Le Marché Commun, Bibliographie — Vol. I	75,—	625
1741	Annuaire manuel de l'année 1956	100,—	840
1817	Annuaire manuel de l'année 1957	100,—	840
1872	Un témoignage sur la Communauté des Six	45,—	380
2001	Annuaire manuel de l'année 1958	100,—	840
2017	L'Assemblée Parlementaire dans l'Europe des Six	50,—	420

Les publications mentionnées ci-dessus sont imprimées dans les quatre langues officielles de la Communauté.

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», P. O. Box 569, London S. E. 1.